

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 35, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00
Canada et Etats-Unis..... 1.50
France.....fr. 12.50

Publié par

Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.

F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone 2602.

MONTRÉAL, 10 JUIN 1892

Collections du "PRIX COURANT"

Comme nous recevons chaque jour des demandes pour la collection du "PRIX COURANT" depuis sa fondation, nous serions très obligés à ceux de nos abonnés qui n'en font pas collection s'ils pouvaient nous procurer les Nos. suivants:

VOLUME II, nos. 12, 14, 21 et 22.

VOLUME III, Nos. 9, 13 et 19.

VOLUME IV, No. 18.

Nous paierons 10c. pour chaque exemplaire de ces numéros.

La Banque de Montréal.

Gagner un dividende de 11 p. c. dans les temps où nous vivons, avec l'argent à bon marché, avec une concurrence très vive pour les bons placements, et avec une stagnation presque complète des affaires pendant au moins neuf mois sur les douze qui composent l'année, voilà qui n'est pas une petite besogne, surtout lorsque ces 11 p. c. doivent être gagnés sur un capital de \$12,000,000, et avec environ \$5,000,000 de circulation.

Comme la Banque de Montréal a toujours fait l'escompte aux plus bas prix du marché, parce que ses comptes sont ce qu'il y a de plus solide, ici et partout où elle étend ses succursales; comme elle a eu constamment un surplus de fonds considérable qu'elle a dû placer à l'étranger, à Chicago, à New-York, et ailleurs, à des taux très réduits, pour suivre les cours des institutions financières de ces places; comme elle a été obligée, pour garder ses comptes de dépôts, de payer un intérêt raisonnable, variant de 2 à 3 p. c., probablement, il faut qu'elle ait été singulièrement exempte de pertes et que ses affaires aient été merveilleusement administrées, pour arriver à ce chiffre de 11 p. c. net. Remarquons que presque toutes les autres banques dont les bilans de fin d'année sont publiés ces jours-ci, accusent une diminution dans les profits nets comparativement à l'exercice précédent, tandis que la Banque de Montréal présente un bénéfice net beaucoup plus considérable.

Les capitaux dont la banque avait l'usage pour gagner son dividende étaient:

Capital souscrit.....\$12,000,000
Fonds de réserve..... 6,000,000
Profits et Pertes..... 500,000
Circulation..... 5,000,000

\$23,500,000

Plus, dépôts en compte courant (moyenne)..... \$6,000,000
Dépôts à intérêt (moyenne)..... 18,500,000

Soit en tout.....\$48,000,000

Les charges de la banque peuvent être calculées comme suit:

Frais d'administration 1 p.c. \$580,000
Intérêts sur dépôts 3 p.c. 555,000

\$1,135,000

Ajoutons les bénéfices de l'année..... 1,325,000

Et nous trouvons comme bénéfice brut, approximatif. \$2,460,000

Maintenant, si nous déduisons du capital à sa disposition, les sommes que la banque a tenues en réserve, ainsi que le capital immobilisé qui n'a rien produit, soit environ \$5,000,000, nous nous trouvons en face d'un capital disponible de \$43,000,000 qui aurait produit \$2,460,000, soit près de 6 p. c.

Ces calculs à la grosse ne se piquent pas d'exactitude; mais ils nous servent à démontrer ce qu'il a fallu d'habileté financière pour tirer un parti si avantageux de si vastes ressources, dans un temps où les capitaux devaient chercher les emprunteurs.

La réputation financière de Sir Donald A. Smith, de l'honorable M. Drummond, et des autres directeurs est depuis longtemps solidement établie: celle de M. Clouston, pour la deuxième année de son administration, s'est établie du premier coup, d'une manière aussi solide que brillante et l'on voit que les intérêts des actionnaires de la grande banque du Canada ne périssent pas tant qu'il restera chargé de faire fructifier leurs capitaux.

La Charte de Montréal

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le comité des Bills Privés, qui a discuté, hier, le bill de l'Association Immobilière, en a adopté les principales clauses. Nous nous empressons de transmettre cette bonne nouvelle à nos lecteurs de l'Association; nous publierons le bill tel qu'il a été adopté aussitôt qu'il nous sera parvenu.

Aux Bouffiers et Fromagers

Parmi les éléments les plus importants du succès dans l'industrie laitière, on doit ranger la salaison du produit laitier. Dans l'économie du beurre et du fromage le sel joue deux rôles, aussi importants l'un que l'autre; il contribue à produire le goût et il conserve la marchandise. Or n'est-ce pas la finesse du goût et la faculté de se conserver sans se détériorer qui sont les qualités les plus recherchées?

Le choix du sel à employer est donc une affaire sérieuse qui mérite une considération spéciale et contribue pour une large part au succès; car tous les hommes pratiques savent qu'il y a des sels purs et des sels impurs, des sels de bon goût et d'autres qui laissent après eux un mauvais goût dont les articles qu'ils ont salés conservent toujours une trace.

La composition chimique du sel,

ou chlorure de Sodium est telle que nombre de substances étrangères peuvent y être mêlées sans qu'on s'en aperçoive à moins d'une analyse. La chaux, les incrustations des chaudières où on opère la réduction des saumures naturelles, l'iode, le phosphore dans le sel marin, peuvent résister aux procédés d'épuration lorsqu'ils sont négligemment employés, et quoique ces substances ne puissent s'y trouver qu'en petites doses, inoffensives dans l'usage ordinaire domestique, elles peuvent dans l'usage industriel produire par leur réaction sur les matières auxquelles le sel est ajouté, influencer sur le goût, la couleur, la qualité etc.

Pour le beurre, par exemple, il arrive souvent que lorsque l'on a employé un sel impur, le beurre prenne, au bout de quelque temps un goût de poisson désagréable et nuisible à la vente. Ou bien il s'évapore et laisse le beurre sans protection contre la fermentation rancide qui attaque le beurre non salé.

Nos lecteurs sont familiarisés avec ces différents inconvénients qui résultent de l'emploi de mauvais sel. Or le sel, même le plus recherché, le plus fin et le plus cher ne coûte pas plus de 1 c. la livre tandis que les beurriers le vendent au même prix que le beurre de 18 à 20 c. la livre. Il n'y a donc pas d'excuse pour acheter du sel à bon marché au lieu d'employer un sel qui remplira parfaitement les deux rôles qui lui sont confiés et dont nous parlions en commençant; donner bon goût et conserver le produit.

De toutes les marques de sel que l'on a mis sur le marché, le sel Ashton est celui que nous pouvons recommander en toute sincérité à nos lecteurs. Ce sel est absolument pur, les soins minutieux apportés à sa fabrication permettent d'en éliminer toutes les substances détériorantes. Produit par l'évaporation de saumure naturelle, il est d'un grain net, solide, compact, et fin qui s'incorpore au beurre et y reste, se dissolvant en se combinant avec le beurre auquel il ajoute son propre poids. Comme il reste combiné avec le beurre, il y remplit à merveille son rôle d'antiseptique et de condiment. Le sel Ashton est facile à analyser au goût et la comparaison avec les autres sels est facile à faire par la même très simple opération.

Un détail suffira pour faire comprendre le soin que l'on prend pour conserver de sel dans toute sa pureté et son efficacité: au lieu de l'emballer dans de grossières poches de jute, on le livre dans des sacs de toile de lin croisée, qui, une fois vide ont une valeur intrinsèque des 35 à 40 c. la pièce, comme essuie-mains.

Le célèbre beurre d'Elgin, le plus recherché de tous les beurres de crémeries des Etats-Unis, est toujours salé avec le sel Ashton; chez nous, MM. D. M. MacPherson, Préfontaine & Frère, Paul Denis, et surtout les Révérends Pères Trappistes d'Oka l'emploient de préférence à tout autre.

Que nos lecteurs ne négligent donc pas cette question du sel sous

prétexte que c'est un détail, ce détail a une énorme importance et peut contribuer pour une grande part à l'amélioration de nos produits laitiers MM. Joseph Ward & Cie No. 321 rue des Commissaires, Montréal, sont les agents pour ce sel et se feront un plaisir de répondre par retour de la malle à toutes les demandes de renseignements qu'on pourra leur demander à ce sujet.

ACTUALITÉS

Le Grand Tronc vient de construire un embranchement partant de ses garages, à la Pointe St-Charles et allant jusqu'à l'eau profonde à la Pointe du Moulin à Vent, où peuvent accoster les vapeurs du plus fort tonnage. Cet embranchement constitue une amélioration considérable à l'outillage de notre port et permettra de charger sur nos gros vapeurs océaniques les marchandises arrivant par voie ferrée, sans autant de délai et de main-d'œuvre qu'aujourd'hui.

Les coffres-forts de M. Frenette deviennent de plus en plus populaires; le succès obtenu par le coffre-fort exposé à sa devanture qui a résisté à un incendie des plus violents, sans avoir besoin d'autres réparations qu'une nouvelle couche de peinture, consacre le mérite de l'ouvrage de M. Frenette. Ses coffres-forts sont solides, sûrs et bon marché.

La maison Anaré Brisset et fils, 393 rue St-Paul, importe directement aux détaillants toutes sortes de produits français, vins, eaux-de-vie, cognacs, rhums, conserves alimentaires, bougies, etc. Elle a l'agence pour le Canada de deux célèbres sources d'eaux minérales: Vichy et Contrexeville.

LA BANQUE DE MONTREAL

Rapport satisfaisant des opérations de l'an passé

Sir Donald Smith passe en revue la situation commerciale. L'abondance de l'argent. Développement des affaires aux Nord-Ouest. Augmentation des dépôts et le rendement en profits

L'assemblée annuelle des actionnaires de la banque de Montréal a eu lieu au bureau de la banque hier à une heure.

Parmi les personnes présentes on remarquait sir Donald A. Smith, James O'Brien, Robert Anderson, W. H. Meredith, H. Hogan, John Morrison, J. H. R. Molson, Juge Cross, John Crawford, John Dunlop, Captain Benyon, George Macrae, Q. C.; J. W. Howard, Hector Machenzie, S. F. Lyman, Q. C., J. Burnett, J. B. Learmont, Hon. Geo. A. Drummond, Hugh McLennan, E. F. King, A. T. Paterson, M. S. Foley, Jas. Tasker, J. T. Molson, Lockhart McTavish, W. C. McDonald, R. Benny, H. E. Murray, Sir Joseph Hickson, R. Forget, J. A. L. Strathy, Alex. Mitchell, Jas. Moore, W. Mackenzie, H. Gordon Strathy, E. S. Clouston, E. B. Greenshields, Alex. Lang, W. R. Miller, Henry Mason, J. L. Marler, C. Meredith, G. Bheney, J. L. Morris, R. Moat, Richard White, A. B. Buchanan, Hon. D. A. Macdonald, John Beattie et A. Walmsley.

Sur motion de M. Robert Anderson, Sir Donald A. Smith prend la présidence.

Il est alors proposé par M. John Dunlop, secondé par M. John Crawford que MM. F. S. Lyman, C. R., et Jas. Burnett agissent comme scrutateurs et que M. A. B. Buchanan remplisse les fonctions de secrétaire de l'assemblée.

LE RAPPORT ANNUEL

M. E. S. Clouston, le gérant-général, est invité à lire le rapport,